

Image not found or type unknown



Procédure en cqs de mauvaise entente

Par **dgtelecom**, le **02/06/2009** à **23:05**

Bonjour, je suis divorcé et remarié. Je souhaiterai savoir quels sont les recours possible quand il y a détérioration d'une garde alternée quand la mère monte les enfants contre leur nouvelle belle mère engendrant une mauvaise ambiance dans la famille recomposée. Quels sont également les recours quand des non paiements type activités médecins et autres pour les enfants interviennent.
Merci